

Balma, le 2 juin 2021

Convocation à l'Assemblée Générale Mixte 2021

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire de l'ASSOCIATION NATIONALE DE GESTION DES INFIRMIERES ET INFIRMIERS LIBÉRAUX – ANGIIL qui se tiendra :



Jeudi 24 juin 2021 à 14 heures
DOMAINE DE SAINT CASSIAN
446 Avenue du Pic du Ger
31600 MURET

9 h 30 : Café d'accueil

10 h 00 : Conférence animée par Monsieur LÉBOUCHER de SWISSLIFE :

« La réforme des Indemnités Journalières des professions libérales qui révolutionne votre protection sociale : c'est le moment d'adapter votre contrat de prévoyance individuel et de réaliser des économies ! »

12 h 00 : nous vous proposons de nous retrouver autour d'un déjeuner offert par l'ANGIIL aux participants à l'AG

ORDRE DU JOUR DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

- Après lecture des rapports moral et financier ainsi que des rapports du commissaire aux comptes, approbation des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 31 décembre 2020,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.612-5 du Code de commerce et décision à cet égard,
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Caroline FERRER,
- Proposition de nomination en qualité de nouvel administrateur de Monsieur Cédric DELTON,
- Présentation des candidats aux postes de conseillers techniques,
- Fixation du montant global des indemnités pour fonction élective des administrateurs,
- Fixation du montant global des indemnités pour fonction technique des administrateurs,
- Fixation du montant global des indemnités des Conseillers techniques,
- Questions diverses.

ORDRE DU JOUR DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Modification de l'article 12.2 des statuts selon la doctrine réglementaire (non majoration du 1.25)
- Ajout d'un article 4.2.11 une nouvelle mission : l'Examen de Conformité Fiscale

Pouvoirs

MERCI DE VOUS MUNIR D'UN MASQUE

Au cas où vous ne pourriez pas assister à cette Assemblée, nous vous invitons à compléter et nous renvoyer par tous moyens, la formule de vote par procuration ci-jointe, vous permettant de vous faire représenter par un autre membre de l'assemblée ayant droit de vote.

Au plaisir de vous retrouver, Madame, Monsieur, veuillez agréer l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Madame Françoise GLEIZES
Présidente

